

Justificatif généré le 25/01/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/01/2023  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/656951](http://www.actu-juridique.fr/a/656951)  
N° d'annonce : 656951

## COMO CYCLES

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 34.274 €

**Siège social** : 16 Place du Marché 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

885 370 833 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal des Décisions du Président en date du 19.01.2023, il a été constaté une erreur matérielle lors de la constatation de la réalisation de l'augmentation du capital social décidée par les associés en date du 18.11.2022.

Le capital social a été augmenté d'un montant de 5.971 euros (et non pas de 9.860 euros), pour le porter de 34.274 euros à 40.245 euros (et non pas à 44.134 euros).

Le capital social est donc fixé à la somme de 40.245 euros, divisé en 40.245 actions d'un euro chacune, entièrement libérées.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de NANTERRE.

Pour avis,

Le Président.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeKP5bwrV**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKP5bwrV>

